

Ville de Monthey
"Urbanisme, Bâtiments & Constructions"
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 29 du 19.07.2019
Piliers du 19.07.2019
au 19.09.2019

Monthey, le 16 juillet 2019

N/réf. EC/gp

<p style="text-align: center;">AVIS REFERENDAIRE MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES</p>

L'administration communale de Monthey rend notoire que le conseil général, en séance du 17 juin 2019, a adopté la modification partielle du plan d'affectation des zones, au lieu-dit "Tardys", par la modification de la zone de constructions et d'installations d'intérêt public E, la modification de la zone de protection de la nature et la création d'une zone d'affectation différée.

En application des articles 17 et 69 de la loi sur les communes du 5 février 2004, le plan susmentionné est soumis au référendum facultatif durant un délai de 60 jours, soit jusqu'au

jeudi 19 septembre 2019

Les documents y relatifs peuvent être consultés auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" durant les heures d'ouverture officielles, soit du lundi au vendredi de 09.00 à 11.00 et de 14.00 à 16.00, ou sur rendez-vous.